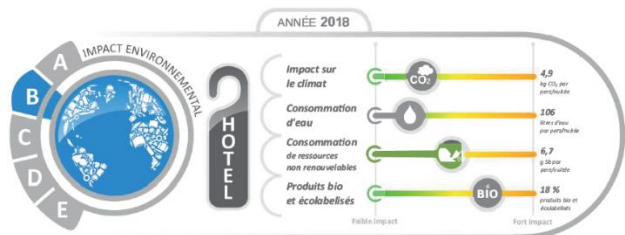


23 mars 2018

Communiqué de presse

Trois premiers hôteliers de la région Bourgogne Franche-Comté recevront, le 27 mars 2018, leur étiquette environnementale, permettant de valoriser leur engagement dans une démarche nationale d'affichage environnemental initiée sur le département par la CCI du Doubs et l'ADEME.

La CCIR Bourgogne Franche-Comté et notamment la CCI du Doubs avec le soutien de l'ADEME se sont engagées dans cette démarche dès le début de l'année 2018 afin d'accompagner les hôtels vers une réduction de leur impact écologique et économique.



La CCI du Doubs propose ainsi un accompagnement permettant aux hôtels de détailler les principaux postes et consommations liés à une nuitée (blanchisserie, petit-déjeuner, éclairage, énergie, eau, produits d'accueil et d'entretien), de réaliser le diagnostic grâce au logiciel Betterfly Tourism, un plan d'actions et un suivi sur trois ans.

En s'engageant dans l'affichage environnemental, l'hôtelier réduira ses coûts de fonctionnement de l'ordre de 7 % soit une économie de **0.50 € à 2 € par nuitée**, il diminuera son impact écologique et notamment sa facture d'énergie d'environ **22%**, sa consommation d'eau de **20%**, sa production de déchets de **27%** et ses émissions de gaz à effet de serre de **17%**.

La remise des étiquettes aura lieu chez l'un des trois hôteliers ayant expérimenté la démarche :

Rendez-vous mardi 27 mars 2018

à 15h45 :

A la Table de Gustave
11 Rue Jacques Gervais
25290 Ornans

L'Hostellerie du Château d'As à Baume-les-Dames, l'Hôtel Best Western à Besançon et La Table de Gustave à Ornans témoigneront de leur engagement dans cette démarche innovante et pertinente.

CONTACT

CCI du Doubs
Elise Corbet - 06 84 50 50 26
ecorbet@doubs.cci.fr
www.doubs.cci.fr